



FORMULAIRE DE RESERVATION DE BOXES

Salon du Cheval de Paris

Du 1er décembre au 9 décembre 2012

Paris Nord Villepinte

CONTACT

Jessica GORDON

Hall 4 WESTERN

Tel : 01 76 77 11 38

Salon du Cheval de Paris

COMEXOSIUM

70 Avenue du Général de Gaulle

92058 Paris la Défense Cedex

Cadre réservé à l'organisateur

N° Client :

Cial :

- Carrière Fédérale Carrière des races
 Carrière Western Carrière Internationale

NOM / ASSOCIATION / SOCIETE / CLUB : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

TEL : _____ FAX : _____ E-MAIL : _____

NOM DU PARTICIPANT : _____

(Un formulaire par participant)

EPREUVE / CONCOURS / ANIMATION : _____

Adresse de facturation (si différente du souscripteur)

NOM / ASSOCIATION / SOCIETE / CLUB * : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

TEL : _____ FAX : _____ E-MAIL : _____

* S'il s'agit d'une personne physique, cette personne doit être majeure.



Boxe avec paille :

Tack Room :

- Je préfère avoir mes boxes dans l'espace public (sous réserve de disponibilité)
 Je préfère avoir mes boxes dans l'espace réservé aux cavaliers (sous réserve de disponibilité)

Date d'arrivée :
_____ novembre/décembre 2012

Date de départ :
_____ décembre 2012

TARIFS

	Nombre de boîtes	Tarif Unitaire HT	TOTAL
Boîte 1 jour		28.43 € HT (34€ TTC)	=€ HT
Boîte 2 jours		46.82 € HT (56 € TTC)	=€ HT
Boîte 3 jours		71.07 € HT (85 € TTC)	=€ HT
			Total Commande H.T. =€ HT
			TVA 19.6 % =€ TVA
			TOTAL COMMANDE TTC =€ TTC

NB : 1 jour = arrivée à partir de 19h, départ le lendemain à 18h max

MODE DE PAIEMENT

PAIEMENT PAR : (Cocher la case correspondante)

- Chèque à l'ordre de : COMEXPOSIUM
 Virement bancaire : BNP PARIBAS PARIS ETOILE ENTREPRISES

Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé RIB	Domiciliation
30004	00813	00010646536	51	BNP PARIBAS PARIS ETOILE ENTREPRISES (00813)
IBAN : FR76 300 4008 1300 0106 4653 651			BIC : BNPAFRPPPGA	

Joindre obligatoirement votre copie d'ordre de virement au bon de commande, nous envoyer l'ordre de débit. Les frais bancaires de virement sont à la charge du client.

Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération.

ENGAGEMENT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement particulier applicable aux personnes réservant un boîtes dont je possède un exemplaire, en acceptant sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Je reconnais avoir souscrit auprès d'une compagnie d'assurance toutes les assurances nécessaires couvrant ma responsabilité civile et celle de toute personne participant directement ou indirectement à l'exercice de mes activités et/ou de celles de notre société, pour tous dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui, à l'occasion de sa participation et /ou de celle de notre société au Salon (y compris pendant les périodes de montage et de démontage).

« Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par l'Organisateur à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à l'Organisateur du salon : La société COMEXPOSIUM, 70 avenue du Général de Gaulle – 92058 Paris La Défense Cedex - France.

J'autorise la société COMEXPOSIUM et les sociétés du Groupe COMEXPOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.

Je n'autorise pas la société COMEXPOSIUM et les sociétés du Groupe COMEXPOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.»

SIGNATURE

Prénom et nom du signataire : _____.

Date : / /

Signature :

REGLEMENT PARTICULIER APPLICABLE AUX PERSONNES RESERVANT UN BOXE

Sur les carrières et paddocks de détente, le port d'une bombe attache trois points, bombe ou casque est obligatoire. (CF Règlement FFE). En dehors des carrières et des paddocks de détente, les cavaliers devront être à pied et tenir leurs chevaux en main, et se déplacer en prenant toutes les précautions d'usage.

Tous les participants s'engagent à ce que leurs assurances personnelles (responsabilité civile, individuelle accident, etc.) soient en cours de validité. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

CONDITIONS SANITAIRES ET D'IDENTIFICATION

IDENTIFICATION

Les équidés doivent impérativement être munis de leur document d'identification officiel dûment renseigné et d'un transpondeur (puce électronique) conformément à la réglementation nationale en vigueur.

VACCINATION

❖ Chevaux résidents en France

Les équidés doivent être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine.

❖ Chevaux issus d'un état membre de l'Union Européenne

Les équidés doivent être munis d'un certificat sanitaire officiel d'échange intra-communautaire

❖ Chevaux issus d'un pays tiers

Les équidés doivent être munis d'un certificat de passage frontalier

Pour toutes questions relatives à l'importation d'équidés sur le territoire national, merci de contacter le Poste d'Inspection Frontalier à l'adresse suivante : pif93.sivep@agriculture.gouv.fr

TRANSPORTS

Pour les amateurs qui transportent leur propre équidé, une simple vérification de la carte de propriétaire pourra être réalisée au point de contrôle sanitaire.

Pour les professionnels, les règles suivantes s'appliquent :

❖ Pour tous trajets supérieurs à 65 km de courte durée (*moins de 8h00*) Il est nécessaire de pouvoir fournir :

- Une autorisation de type 1
- Un certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants (CAPTAV)

❖ Pour tous trajets supérieurs à 65 km de longue durée (*plus de 8h00*) Il est nécessaire de pouvoir fournir :

- Une autorisation de type 2
- Un certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants (CAPTAV)
- Un agrément du véhicule pour les voyages de longue durée.

Pour toutes questions relatives à la législation en vigueur, merci de contacter la Direction Départementale de la Protection des Populations ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Populations de votre département.

DESINFECTION DES VANS / CAMIONS

Une désinfection entière des vans et camions est obligatoire pour tous séjours supérieurs à une journée sur le salon. Un service de désinfection vous sera proposé sur le site du salon.

INTERDICTION DE FUMER

Pour des raisons de sécurité et de protection de la santé animale, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du Salon du Cheval de Paris sous peine d'amende.

PRESENCE DES CHIENS

Les chiens des compétiteurs et exposants sont tolérés dans l'enceinte du salon à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2 interdits sur le salon. Ils doivent obligatoirement subir le contrôle sanitaire avant l'entrée dans le salon et répondre aux conditions suivantes :

❖ Chiens résidents en France

Les chiens doivent être identifiés (tatouage et puce électronique) et en bonne santé

❖ Chiens issus d'un état membre de l'Union Européenne

Les chiens doivent être identifiés (tatouage et puce électronique), vaccinés contre la rage et munis de leur passeport européen

❖ Chiens issus d'un pays tiers

Les chiens doivent être identifiés (tatouage et puce électronique), vaccinés contre la rage, avoir fait l'objet d'un titrage sérique des anticorps antirabiques et avoir un certificat sanitaire.

L'accès sera refusé en cas de non respect des impératifs sanitaires